COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL de BAN-DE-LAVELINE

SEANCE du MERCREDI 28 AVRIL 2021

- Location du droit de chasse à la Société de chasse La saint-Hubert de Ban-de-Laveline pour une durée de 3 ans (2021-2024)
- Approbation de la proposition d'inscription de coupes à l'état d'assiette proposée par l'ONF sur l'exercice 2021
- Approbation du programme des travaux VOIRIE 2021 (investissement) pour un total HT de 86 294.08 € et demande de subvention au Conseil Départemental des Vosges et pour partie à l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- Renouvellement pour un an de conventions d'occupation provisoire précaire de terrains communaux avec des privés
- Vote du taux d'imposition des taxes directes locales 2021 comme suit :

- Taxe foncière (bâti):

39.91 %

car intégration du taux DÉPARTEMENTAL de 25.65 %)

Taxe foncière (non bâti):

31.31 %

- = maintien du niveau d'imposition communale pour la 13ème année consécutive
- Décision modificative n° 1 sur le budget général

INFORMATION: Les Elections Régionales et Départementales auront lieu les dimanches 20 et 27 juin 2021 (bureau de vote sur Ban-de-Laveline: centre sportif, 16 rue du Stade)

Le 05 mai 2021

Le Maire, Stéphane DEMANGE